

ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC
SOCIETE EUROPEENNE
Avenue de l'Astronomie, 9
1210 Bruxelles

TVA BE 0526.937.652
RPM Bruxelles - Greffe francophone 0526.937.652



(ci-après la "**Société**")

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU
30 JUIN 2021**

Bureau

La séance est ouverte à 10 heures 30, au siège de la Société, sous la présidence de Monsieur Alain Duménil.

Le Président désigne Monsieur Ludovic Dauphin comme Secrétaire.

Compte tenu des modalités de la présente Assemblée générale, il ne se justifie pas de nommer un scrutateur.

Convocations

Un avis de convocation à la présente Assemblée générale a été publié, conformément à l'article 7:128, §1 du Code des sociétés et des associations :

- au Moniteur belge, le 31 mai 2021 ;
- dans l'"ECHO", le 31 mai 2021 ; et
- sur le site internet de la Société.

L'avis de convocation a également été inséré dans des médias dont on peut raisonnablement attendre une diffusion efficace des informations auprès du public dans l'ensemble de l'EEE et qui sont accessibles rapidement et de manière non discriminatoire, conformément à l'article 7:128, §1 du Code des sociétés et des associations.

Les informations visées à l'article 7:129, §3 du Code des sociétés et des associations ont été mises à disposition sur le site internet de la Société à partir du 31 mai 2021.

Les Actionnaires nominatifs ont été convoqués à la présente Assemblée générale par lettre ordinaire du 31 mai 2021 et les Administrateurs et le Commissaire ont été convoqués par courriel du 31 mai 2021.

Les publications et les justificatifs sont annexés au présent procès-verbal (Annexe 1).

Liste de présence – Formalités d'admission

Il résulte de la liste de présence, laquelle a été signée préalablement à l'ouverture de la séance par tous les actionnaires présents ou représentés ainsi que par les membres du bureau (Annexe 2) que le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant exercé leur vote par correspondance est de 4, représentant au total 31.514.304 actions sur un nombre total d'actions émises de 135.928.119, ce qui représente 23,18 % des actions émises par la Société et 23,38 % de droits de vote attachés à l'ensemble des actions émises par la Société (la Société détenant 1.147.640 actions propres et les droits de vote afférents à ces actions étant suspendus en vertu du Code des sociétés et des associations).

Les actionnaires qui participent à l'Assemblée générale se sont conformés aux formalités à accomplir pour être admis à la présente Assemblée générale, telles qu'elles sont énoncées à l'article 30 des statuts de la Société et à l'article 7:134 du Code des sociétés et des associations. Les attestations délivrées par le teneur de comptes agréé ou par l'organisme de liquidation sont annexées au présent procès-verbal (Annexe 3).

3 formulaires de vote par procuration et 1 formulaires de vote par correspondance sont parvenus à la Société au plus tard le sixième jour qui précède la date de la présente Assemblée générale. Ces formulaires sont annexés au présent procès-verbal (Annexe 4).

Ordre du jour

1. Prise de connaissance du rapport de gestion sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.
2. Présentation et approbation du rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.
Proposition d'approuver le rapport de rémunération.
3. Présentation et approbation de la Politique de Rémunération.
Proposition d'approuver la Politique de Rémunération.
4. Prise de connaissance du rapport du commissaire sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.
5. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.
Proposition d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.
6. Décision relative à l'affectation des résultats.

Proposition d'affecter le bénéfice de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020 de 1.780.549,15 EUR comme suit :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020 : 1.780.549,15 EUR

Dont l'affectation serait la suivante :

Au report à nouveau débiteur : 1 404 063,79 EUR

Distribuable : 376 485,36 EUR

- Réserve légale (5%) : 18 824,27 EUR

- Bénéfice reporté : 357 661,09 EUR

Après cette affectation, le compte report à nouveau serait donc ainsi constitué :

Report à nouveau créditeur : 357 661,09 EUR

7. Présentation des comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.

8. Décharge aux administrateurs.

Proposition de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

9. Décharge au commissaire.

Proposition de donner décharge au commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice écoulé.

10. Octroi d'une rémunération fixe annuelle aux administrateurs.

Proposition d'octroyer aux administrateurs, à titre de rémunération pour l'exercice 2021, une somme globale de 12.500 euros à répartir librement par le conseil d'administration entre ses membres sous la forme de jetons de présence.

11. Divers.

Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent recueillir au moins la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents, votant par correspondance ou représentés.

Questions

Aucun actionnaire n'a fait usage du droit de poser par écrit des questions aux administrateurs ou au commissaire, conformément à l'article 7:139 du Code des sociétés et des associations.

Le président demande s'il y a des questions sur les rapports ou des points à l'ordre du jour.

Il n'y en a pas.

Constatation de la validité de l'Assemblée

L'exposé du Président qui précède est reconnu exact par la présente Assemblée générale. Celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Résolutions

Après délibérations, la présente Assemblée générale adopte les résolutions suivantes :

1. Prise de connaissance du rapport de gestion sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020

L'Assemblée générale dispense le Président de donner lecture du rapport de gestion sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020 et en prend connaissance.

2. Présentation et approbation du rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020

L'Assemblée générale dispense le président de donner lecture du rapport rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020 et en prend connaissance.

Monsieur Alain Duménil commente le rapport de rémunération.

L'Assemblée générale décide d'approuver le rapport rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité (31.514.304 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention).

- Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 31.514.304
- Proportion du capital représenté par ces votes : 23,18 %
- Nombre total de votes valablement exprimés : 31.514.304

3. Présentation et approbation de la Politique de Rémunération

L'Assemblée générale dispense le président de donner lecture de la Politique de Rémunération et en prend connaissance.

Monsieur Alain Duménil commente la Politique de Rémunération.

L'Assemblée générale décide d'approuver la Politique de Rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité (31.514.304 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention).

- Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 31.514.304
- Proportion du capital représenté par ces votes : 23,18 %
- Nombre total de votes valablement exprimés : 31.514.304

4. Prise de connaissance du rapport du Commissaire sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020

L'Assemblée générale dispense le Président de donner la lecture du rapport du Commissaire sur les comptes statutaires et les comptes consolidés pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020 et en prend connaissance.

5. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020

L'Assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité (31.514.304 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention).

- Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 31.514.304
- Proportion du capital représenté par ces votes : 23,18 %
- Nombre total de votes valablement exprimés : 31.514.304

6. Décision relative à l'affectation des résultats

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020 de 1.780.549,15 EUR comme suit :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020 :	1.780.549,15 EUR
Dont l'affectation est la suivante :	
Au report à nouveau débiteur :	1 404 063,79 EUR
Distribuable :	376 485,36 EUR
- Réserve légale (5%) :	18 824,27 EUR
- Bénéfice reporté :	357 661,09 EUR
Après cette affectation, le compte report à nouveau est donc ainsi constitué :	
Report à nouveau créditeur :	357 661,09 EUR

Il est rappelé que, dans le cadre du régime fiscal français SIIC auquel la Société reste soumise au titre de son établissement stable français, elle a des obligations de distribution de ses résultats ; celles-ci s'élèvent à 701 875,02 euros au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 pour un résultat exonéré (résultat SIIC) d'un montant de 701 875,02 euros. Le résultat distribuable étant négatif, l'obligation de distribution est donc reportée sur le premier exercice bénéficiaire suivant et les exercices ultérieurs en tant que de besoin.

Il est par ailleurs rappelé que la Société a des obligations de distribution au titre des exercices précédents, qui demeurent également non remplies à ce jour, à savoir :

Année	Obligation SIIC reportée
2016	1 626 998 €
2017	350 701 €
2018	150 834 €
2019	3 810 679 €

Le montant total des obligations reportées s'élèvera donc à 6 641 087 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité (31.514.304 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention).

- Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 31.514.304
- Proportion du capital représenté par ces votes : 23,18 %
- Nombre total de votes valablement exprimés : 31.514.304

7. Présentation des comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020

L'Assemblée générale prend connaissance des comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020.

8. Décharge des Administrateurs

L'Assemblée générale décide de donner décharge aux Administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé, à savoir :

- Monsieur Alain Duménil ;
- Madame Valérie Gimond-Duménil ;
- Mademoiselle Laurence Duménil ;
- Monsieur Jean Fournier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité (31.514.304 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention).

- Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 31.514.304
- Proportion du capital représenté par ces votes : 23,18 %
- Nombre total de votes valablement exprimés : 31.514.304

9. Décharge du Commissaire

L'Assemblée générale décide de donner décharge au Commissaire, Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL (B00025), dont le siège est situé Gateway building, Luchthaven Brussel National 1 J, 1930 Zaventem, inscrite auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles, Greffe francophone) sous le numéro 0429.053.863, représentée par Monsieur Cédric Bogaerts, Réviseur d'entreprises, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité (31.514.304 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention).

- Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 31.514.304
- Proportion du capital représenté par ces votes : 23,18 %
- Nombre total de votes valablement exprimés : 31.514.304

10. Octroi d'une rémunération fixe annuelle aux Administrateurs

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux Administrateurs, à titre de rémunération pour l'exercice 2021, une somme globale de 12.500 EUR à répartir librement par le Conseil d'administration entre ses membres sous la forme de jetons de présence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité (31.514.304 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention).

- Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 31.514.304
- Proportion du capital représenté par ces votes : 23,18 %
- Nombre total de votes valablement exprimés : 31.514.304

11. Divers

Le Président constate qu'il n'y a pas de points divers.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h35. Le Secrétaire lit le procès-verbal de l'Assemblée, lequel est signé par les membres du bureau ainsi que par les actionnaires qui en expriment le souhait.

Monsieur Alain Duménil
Président

Monsieur Ludovic Dauphin
Secrétaire

Annexes :

1. Publications et convocations ;
2. Liste de présence ;
3. Attestations ;
4. Formulaires de vote par procuration et formulaires de vote par correspondance ;